

Procès-verbal n° 11 de la réunion du Conseil d'Administration du 29 janvier 2019

Présents : Mmes I. Delrue, C. Dupuis, C. Porphyre, MM M. Collard (*Trésorier général*), JP. Delchef (*Président*), A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), JP. Vanhaelen, L. Lopez (*secrétaire général*)

Excusé : P. Flament (*mission FIBA*), B. Scherpereel (*raisons familiales*)

La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00.

0. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est accepté par les membres du conseil d'administration.

1. Suivi du dossier APE

1.1. Présentation du dossier

Le secrétaire général retrace l'historique du dossier, fait part du dernier courrier reçu du cabinet Jeholet et des conséquences éventuelles de celui-ci.

1.2. Etat de la situation

Suite au courrier reçu, le secrétaire -général a préparé un dossier reprenant l'argumentaire de l'AWBB et différentes pièces justificatives.

Un entretien avec le cabinet Jeholet a également été sollicité.

2. Financement de l'AWBB

2.1. Problématique des frais de déplacement

Un échange de mails a eu lieu avec la VBL. Les deux parties se sont accordées sur le principe d'une révision de l'indemnité kilométrique.

Pour les modalités à terme, 2 points de vue coexistent actuellement, mais le dossier pourrait aboutir très prochainement. Une réunion devrait avoir lieu dans les prochaines semaines.

3. Rapport de la réunion du 19 janvier 2019

3.1. Rapport de la réunion du 19 janvier 2019

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du rapport de la réunion. Le président donne des explications sur la manière dont les projets 2019 ont été retenus.

5 projets ont été retenus pour 2019 parmi les 16 projets présentés.

1. l'amélioration de la communication vers et dans l'AWBB
2. des actions concrètes de la direction technique vers les clubs
3. promotion du basket-ball en communauté française
4. intégrité, déontologie, ingérence/charte des instances fédérales
5. implémentation de la feuille de match électronique

Pour les 4 premiers projets, un coordinateur a été désigné. Il sera responsable de la composition de son groupe de travail, du calendrier des réunions et du rapportage.

Pour le projet 5 il appartiendra au CdA et à sa commission informatique d'en assurer la réalisation compte tenu du volet technique et financier du projet et d'en faire rapport régulièrement au groupe de travail général

3.2. Appel aux candidats du CDA pour les groupes de travail

A la suite des explications données, les candidats du CDA sont les suivants :

1. Jean-Pierre DELCHEF
2. Carine DUPUIS
3. Claire PORPHYRE et José NIVARLET
4. Isabelle DELRUE, Michel COLLARD et Jean-Pierre DELCHEF
5. Patrick FLAMENT + le CDA

4. Préparation de l'assemblée générale du 16 mars 2019

4.1. Rapport de la commission législative du 19 janvier 2018

Les membres du CDA ont pris connaissance du rapport. Ils examinent les différents articles du ROI, les commentent et déterminent leur position.

4.2. Modalités de préparation du bilan 2018

Les membres du CdA ont pu vérifier les comptes de leur département et ont transmis leurs remarques au trésorier général et à la comptabilité. Le trésorier général informe du retard enregistré suite à la mise en service du nouveau système qui présente quelques soucis.

4.3. Proposition de modification du TTA

Le conseil d'administration confirme son intention de proposer des modifications du TTA en tenant compte des remarques formulées lors de l'assemblée générale du 24 novembre 2018.

5. Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2019

Le procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2019 publié dans la newsletter 781 du 18 janvier 2019 est approuvé par les membres du conseil d'administration.

6. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 11 décembre 2018

6.1. Courrier du secrétaire général

Les membres du CDA ont pris connaissance du courrier expédié par le secrétaire général.

Afin d'informer le plus rapidement possible les destinataires des décisions du CdA, le courrier sera dorénavant expédié avant la publication du PV dans la newsletter.

6.2. Dossier Lambusart

Après diverses interventions des membres du conseil d'administration du club et de candidats à l'une ou l'autre fonction officielle, le secrétariat général a reçu une demande de changement de président et de trésorier.

En ce qui concerne le changement de président, contresigné par l'ancien président, il s'avère que le candidat est suspendu pour une durée de 4 ans de toutes fonction officielles telles que définies par le conseil d'appel lors de sa réunion du 17 mars 2018.

Attendu que l'article PC 3 définit les fonctions officielles comme suit : « Les fonctions d'officiels sont celles directement liées au déroulement d'une rencontre officielle. Par conséquent, les fonctions suivantes seront considérées comme officielles : joueur, arbitre, coach, assistant coach, commissaire de table, officiel de table, délégué aux arbitres, accompagnateur de l'équipe. »

Attendu que l'article PJ 54 précise «Toute suspension signifie toujours comme fonctions officielles, y compris les fonctions reprises à l'article 4.2.1 (présence sur le banc d'équipe) du code de jeu de la FIBA... »

Attendu que les décisions des organes se doivent de respecter le prescrit des dispositions statutaires

Attendu que les peines visées dans les normes de sanctions de l'AWBB ne peuvent être appliquées de manière extensive et en outre il y est expressément précisé que : « La suspension vaut aussi bien comme joueur que pour toute fonction officielle. Au cas où il y aurait des exceptions, celles-ci doivent être spécifiquement mentionnées. La suspension vaut pour tous les matches qui se déroulent durant la période considérée et pour lesquels le membre sanctionné est qualifié.

Attendu qu'il n'y a pas d'autre sanction sans texte,

Attendu qu'en l'espèce le conseil d'appel a résolument formulé les termes de la suspension comme suit : « Le membre ID 1003330 du club US LAMBUSART est suspendu comme joueur, coach, arbitre et de toutes fonctions officielles tant en championnat qu'en coupe et y compris les matchs amicaux pour une période de 4 ans fermes, soit du 02.03.2018 au 01.03.2022 inclus.

Les membres du CDA constatent qu'il n'y a pas d'interdiction statutaire pour un membre suspendu d'exercer une fonction de dirigeant de club même si l'éthique requerrait qu'il n'en soit pas ainsi.

Ils se doivent d'accepter les deux demandes.

Un courrier sera envoyé au club.

7. Compétences administratives du conseil d'administration

7.1. Examen des procès-verbaux des instances provinciales

Les membres parcourent les différents PV des instances provinciales.

PV Liège : Ste Walburge : L'attention du CP est attirée au sujet de l'application erronée de l'article PC43.

7.2. Be+ clubs

Les adaptations à l'outil informatique continuent.

L'inventaire des différents points problématiques doit être transmis au secrétariat général qui transférera à notre partenaire informatique.

7.3. Demande de subsides tournoi de Wanze

Les membres du CdA examinent la demande du club. Ils décident d'envisager positivement l'octroi d'un subside pour l'organisation de ce tournoi international reconnu par la FIBA.

La demande est à l'examen et la réponse sera donnée prochainement.

8. Gestion du Personnel

8.1. Dossier d'un entraîneur du CRF

Le vice-président relate les faits qui ont fait l'objet d'un rapport des arbitres lors d'un match. Un rappel à l'ordre est nécessaire à la personne concernée.

8.2. Démission de Charline ROBINET

Le CDA enregistre sa démission qui prestera sa période de préavis jusqu'au 19 avril prochain

8.3. Interruption de carrière de 2 membres de la direction technique

Le président rappelle les modalités de l'interruption de carrière des 2 membres de la direction technique. Le CdA confirme les modalités de celles-ci

8.4. Situation à la comptabilité

Au vu de la prolongation de l'incapacité d'Etienne Croon, le trésorier général est chargé d'évaluer la situation.

9. Nouvelles des départements

9.1. Département arbitrage

9.1.1. Rapport de la réunion du 10 décembre 2018

Les membres du CdA ont pris connaissance du rapport.

9.1.2. Rapport de la réunion du 11 janvier 2019

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport. Les membres du CdA se réjouissent des dispositions prises pour améliorer la communication à l'attention des arbitres régionaux.

9.1.3. Confirmation de la nomination d'un nouveau secrétaire

Les membres du CdA confirment la nomination d'Hervé FORTHOMME en tant que secrétaire du département jusqu'au 30 juin 2019.

9.1.4. Situation du département

Le CdA a enregistré la démission de Michel Regnier de toute activité au sein du département arbitrage régional et le remercie pour son implication pendant de nombreuses années.

Le CdA a enregistré les arrivées de Pierre GILIS(en tant que classificateur) et Sébastien MASSLOW au sein du département. Le CdA leur souhaite la bienvenue et bon travail !

Le stage des candidats arbitres régionaux aura lieu les 26-27 et 28 avril 2019 à Spa

9.2. Département championnat

9.2.1. Groupe de travail réforme championnats régionaux – réunion du 21/01/2019

Une réunion a eu lieu avec les représentants de la BVL afin d'envisager une compétition nationale de jeunes, demande l'AWBB de longue date.

A titre de test pour une saison, la compétition U19 et U21 sera disputée au niveau régional dans les deux ailes jusqu'en décembre. Elle reprendra en janvier, au niveau national jusqu'en avril et, par la suite un "final 4" est prévu en mai.

Pour les autres catégories, au niveau régional la création de U15 filles est projetée. Pas de changement chez les garçons.

Il est également confirmé de supprimer le "match nul" dans les compétitions jeunes et de recourir aux prolongations.

9.2.2. Awards 2019 : Résultats du 1^{er} tour

La responsable du département a transmis un tableau qui reprend les résultats des votes du 1^{er} tour. Ce document sera publié dans la prochaine newsletter.

9.2.3. Calendrier 2019-2020

La responsable du département, après réunion avec les représentants de la BVL, donne des explications sur les propositions des calendriers 2019-2020 reçues par les membres du CDA..

Les membres du CdA marquent leur accord sur les projets de calendrier

9.3. Département 3 x 3

9.3.1. Rapport de la réunion avec Basket Vlaanderen (organisation Masters 2019)

Le 10 janvier, la direction opérationnelle du département a rencontré Benjamin Bogaerts (Basketbal Vlaanderen) pour étudier établir le plan d'action qui devraient nous permettre d'augmenter notre « ranking » mondial

Le 29 janvier, une autre réunion a eu lieu toujours avec Basketbal Vlaanderen et un prestataire de service afin d'analyser la faisabilité d'une compétition nationale commune (Master 3X3) de fin mai à fin juillet (10 étapes +1 finale)

9.4. Activités de promotion

9.4.1. Principe de participation aux activités de promotion

L'idée générale est de répondre favorablement aux propositions qui nous parviennent dans le but de promouvoir notre association et le basketball.

9.4.2. Modalités éventuelles de financement

Le financement des activités sera recherché afin de ne pas obérer le budget ordinaire du département promotion.

9.4.3. Play 4 peace

L'organisation est fixée au 4 mai 2019 à Bruxelles. L'AWBB y participera

9.4.4. Salon des Sports à Liège

Il aura lieu du 14 au 17/2/2019. L'AWBB y participera également.

9.5. Commission entraîneurs

9.5.1. Ratification des programmes de formation et d'examen pour l'année 2019

La programmation des programmes de formations et d'examens pour 2020 est prévue en septembre afin de faciliter des demandes d'inscription de licences stagiaires et en fonction de l'introduction du e-learning qui sera opérationnel.

La programmation 2019 sera publiée vers fin janvier. Un tableau reprenant les programmes 2019 est soumis aux membres du CDA qui acceptent le programme proposé.

10. Basketball Belgium

10.1. Rapport de la réunion du CDA du 18/12/2018

Les membres du CdA prennent connaissance du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2018.

Lors de cette réunion, le conseil d'administration de Basketball Belgium a été installé et le rôle des différentes instances confirmé. En ce qui concerne les groupes de travail, compétition, arbitrage, équipes nationales et licences, une feuille de route sera rédigée lors de la prochaine réunion.

Lors de cette réunion, a été évoqué le statut des membres actifs au sein de l'AWBB et du conseil d'administration de Basket Belgium. Des solutions ont été relatées et le conseil d'administration a donné mandat au président pour continuer dans cette voie.

10.2. Rapport de la réunion du CdA du 12/01/2019

Le procès-verbal sera transmis dès qu'il sera terminé.

Le transfert des activités de Prombas vers Basketball Belgium sera effectif dès que l'ASBL sera créée.

10.3. Problématique des licences

10.3.1. Désignation d'un membre AWBB pour la commission des licences

Une réunion avec les clubs qui évolue en nationale a eu lieu le 24 janvier prochain. Le CDA est à la recherche d'un membre AWBB pour siéger dans la commission de licences.

11. Point d'information

Le président rappelle que l'AWBB aura 20 ans en 2021. Le président souhaite que l'on rassemble un nombre d'idées pour fêter dignement les 20 premières années. On peut envisager des organisations au niveau festif, académique, sportif, folklorique, ...

12. Divers

- C. Porphyre : Remerciements aux clubs organisateurs des ½ finales des coupes AWBB pour l'accueil chaleureux enregistré.
- I. Delrue : fournira une nouvelle grille des assemblées provinciales en fonction des modifications apportées.
- JP Vanhaelen : Remerciements au CDA pour l'organisation des coupes à Liège Panthers

- JP Vanhaelen : pose la question de savoir si un Espoir sportif en tennis peut bénéficier d'un même statut en Basket et des dispositions de l'article PC90. Un avis sera demandé préalablement à la direction technique.
- M. Collard : Quid imputation de la téléphonie Orange – Quelle ventilation ? la question sera débattue lors de la prochaine à la lumière des données chiffrées
- L. Lopez: Participation AWBB à Women's Sports Award 2019. L'AWBB sera représentée par Isabelle Delrue, Jean-Pierre Delchef et Lucien Lopez

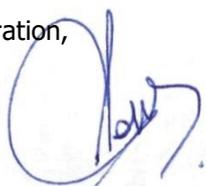
La réunion se termine à 22h15.

la prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le lundi 11 février 2019. Les documents externes sont attendus jusqu'au 7 février 2019

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHÉF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général